

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 20 mars 2023

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14, 15, 16 et 17 mars 2023

2023 DU 55 Dénomination promenade Jean-Paul Belmondo (15e, 16e).

Mme Laurence PATRICE, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 28 février 2023, par lequel Madame la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination "promenade Jean-Paul Belmondo" à une emprise à Paris ;

Vu le plan annexé à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 15e arrondissement en date du 6 mars 2023 ;

Vu l'avis du Conseil du 16e arrondissement en date du 6 mars 2023 ;

Sur le rapport présenté par Madame Laurence PATRICE au nom de la 2ème Commission,

Délibère :

Article 1 : La dénomination "promenade Jean-Paul Belmondo" est attribuée au terre-plein central du pont de Bir-Hakeim, ouvrage public communal, et situé sous le viaduc du métro aérien à Paris (15e, 16e).

Article 2 : Il est dérogé à la délibération du Conseil Municipal en date du 23 décembre 1932, modifiée par la délibération du 9 décembre 1938, portant nouvelle réglementation relative à la dénomination des voies de Paris.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO